

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Coordonnateur de l'unité fonctionnelle « Environnement extérieur et santé »	Mise à jour : 25/06/2019

Familles professionnelles	Santé
Codes fiches RET	SAN-40-A
Correspondances RIME	FPESCS03
Correspondances UCANSS	0503 – 0701 – 0705 - 0706
Emplois types	Conseiller expert en santé publique et environnementale
Quotité	100%

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Ingénieur du Génie Sanitaire Grade : Groupe RIFSEEP :
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée :
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE
<input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet - ALENCON <input checked="" type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin - EVREUX <input type="checkbox"/> 31 rue Malouet - ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture - SAINT LO

DIRECTION	Direction de la Santé Publique
POLE	Santé-Environnement

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle santé environnement assure

- le pilotage de la politique régionale santé environnementale,
- la mise en œuvre des missions de prévention et gestion des risques sanitaires liés à l'environnement,
- la promotion d'un environnement favorable à la santé,
- le développement d'actions d'éducation en santé liées à l'environnement.

Le pôle Santé Environnement est composé de :

- **quatre unités fonctionnelles (UF)** correspondant aux trois grandes missions Santé environnement. Ces unités pilotent et mettent en œuvre la politique régionale santé environnement chacune dans leur domaine d'intervention :
 - Eau et santé,
 - Environnement intérieur et santé en distinguant d'une part l'habitat et d'autre part les établissements recevant du public,
 - Environnement extérieur et santé ;
- **cinq unités départementales** (une par délégation départementales DD) chargées de décliner et mettre en œuvre au niveau territorial de façon opérationnelle les orientations en santé environnement de l'ARS ;
- **une mission transversale** assurant d'une part l'interface avec le pôle PPS de la direction de santé publique et d'autre part la coordination et le soutien des activités réalisées par les unités fonctionnelles et les unités départementales dans le domaine de la promotion de la santé et de la veille et sécurité sanitaire.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées :

Dans son domaine de référence, le coordonnateur de l'unité fonctionnelle « Environnement extérieur et santé » est chargé, en lien et avec l'appui des équipes territoriales de participer à l'analyse et à la gestion des risques sanitaires liés aux milieux de vie et de mettre en œuvre des mesures curatives et préventives pour protéger la santé des populations.

❖ **Pilotage de la politique régionale et territoriale santé environnement**

- organise l'observation et la veille stratégique,
- définit les méthodes de recueil des informations et les indicateurs permettant l'analyse, le suivi, les synthèses et bilans,
- analyse et diagnostique les enjeux,
- prépare les orientations stratégiques, les objectifs les éléments de planification et les traduit en plans d'actions, piloter leur mise en œuvre et en assurer le suivi,
- participe à l'élaboration et à la conduite des politiques publiques et représente l'ARS auprès des partenaires.

❖ **Management fonctionnel**

- coordonne, anime les équipes santé environnement au niveau régional dans le domaine de référence,
- harmonise les méthodes de travail et les pratiques, développe des outils méthodologiques et techniques communs,
- assure la communication et valorisation des actions et des données,
- communique et partage l'information en lien avec le responsable de pôle et les responsables des unités territoriales et coordonnateurs de missions transversales,
- participe aux travaux des missions transversales dans son domaine de compétence,
- veille à la formation des équipes dans le domaine en liaison avec les responsables des unités territoriales ;

❖ **Appui et expertise**

- fournit, aux responsables de l'ARS, une expertise pour leur permettre d'agir en pleine connaissance de l'état des sujets, de leurs enjeux et des conséquences des actions envisagées,
- est en appui à l'animation territoriale et à la gestion opérationnelle,
- mobilise des informations pertinentes, des groupes de travail et d'experts,
- assure une veille technique et juridique,
- peut participer à des groupes de travail nationaux, de bassin, ou à des missions d'études ou d'expertises nationales dans son domaine,
- assure la chefferie de projets ou la réalisation d'études particulières dans son domaine ;

❖ **Mise en œuvre des protocoles ARS / préfets dans le domaine santé environnement**

- est en appui des équipes SE des Délégations départementales ;

❖ **Missions transversales :**

- participe aux activités de veille et de gestion des urgences sanitaires,
- contribue aux actions d'éducation et de promotion de la santé,
- participe à des projets transversaux au sein de l'ARS impliquant son domaine de compétences.

Il peut assurer la chefferie de projet Santé Environnement de portée territoriale régionale ou nationale.

Activités annexes :

- Représentation du responsable du pôle santé environnement, du directeur de la santé publique ou du DGARS en tant que de besoin
- Appui aux IGS, responsables d'unités départementales le cas échéant.

Interlocuteurs et partenaires :

- au niveau national : les services du Ministère de la Santé ou les Agences d'expertise (ANSES), Agence Santé Publique France,
- au niveau régional : le préfet de région et ses services et directions (SGAR, DREAL...), la région Normandie, l'Agence de l'eau et associations ou opérateurs à vocation régionale (Air normand, Air COM ORS/OR2S, IREPS...), la Cire,
- au niveau départemental : en lien avec les IGS responsables d'unités départementales, avec le préfet et les directions interministérielles départementales pour les alertes environnementales et l'exercice des missions confiés au DGARS dans le cadre du protocole et en application du code de la santé publique, les conseils départementaux ou au niveau local : collectivités territoriales, associations...
- en interne : autres pôles de la direction de la santé publique (PPS, VSS), direction générale, direction de la stratégie, direction de l'offre de soins, direction de l'autonomie, secrétariat général, agence comptable, cabinet.

Liens hiérarchiques :

- Poste placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle santé environnement

Spécificités du poste / contraintes :

- Déplacements dans et hors région
- Participation aux astreintes

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent :

- o « **Expert** : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.
- o « **Maîtrise** : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles
- o « **Pratique** : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;
- o « **Initié** : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Environnement institutionnel partenarial et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services Santé Environnement			X		
Connaissances multidisciplinaires dans le domaine Santé Environnement			X		
Connaissance santé publique et problématiques de santé			X		
Politiques sanitaires			X		
Acteurs de la santé publique (prévention, veille et sécurité sanitaire)			X		
Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux domaines d'intervention			X		
Contexte socio-économique de la région			X		
Méthodologie de l'inspection et du contrôle			X		
Processus et circuits de prise de décision			X		

Savoir-faire :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Analyser et maîtriser les risques			X		
Assurer la compréhension des situations à risques et des décisions auprès des décideurs et de la population			X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence			X		
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes			X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables ainsi que les préalables à leur mise en oeuvre			X		
Prendre des responsabilités			X		
Évaluer et analyser les risques et opportunités d'un dossier sensible			X		
Elaborer des méthodes d'intervention- Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables			X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre			X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée			X		
Maîtriser les techniques de communication			X		

Savoir-être :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Avoir le sens du service public			X		
Faire preuve de rigueur (scientifique)			X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement			X		
Faire preuve de discrétion professionnelle			X		
Avoir le sens de la pédagogie			X		
Gérer des situations conflictuelles			X		
Rester maître de soi			X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités			X		

CONTACTS

Pôle développement RH- Cellule Recrutement – Tél: 02.32.18.31.42 – 02.32.18.26.61 ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 15 Août 2019** au plus tard.au :
Pôle Développement RH - Cellule Recrutement / courriel : ars-normandie-candidature@ars.sante.fr